



85, RUE DU PARC
COOKSHIRE-EATON (QUÉBEC) JOB 1M0
 TÉL : 819-560-8400 | TÉLÉC : 819-560-8479
 SITE WEB : WWW.MRCHSF.COM

Cookshire-Eaton, le 14 avril 2021

Madame Line Jobin
 Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
 140, Grande Allée Est, bureau 650
 Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury

Madame Jobin,

Nous vous revenons avec plus de précisions au sujet de vos questions :

a. La création d'un tel comité est-elle possible ?

À notre avis, la création d'un comité élargi piloté par la MRC n'est pas une solution optimale, car son mandat, tel que la question l'envisage, ne relève pas de la MRC et donc celle-ci n'a pas les leviers nécessaires pour intervenir en cas de problème.

b. Comment se positionne la MRC face à cette proposition ?

La position de la MRC est qu'il existe un comité de vigilance chez Valoris qui prend en charge les nuisances, dont les odeurs issues du site de Valoris. Il fait des recommandations au CA de Valoris lors de prise de position pour effectuer des corrections le cas échéant. Lors des rencontres du comité de vigilance, l'exploitant nous mentionne les plaintes reçues et les suivis qui ont été effectués. Si une plainte est attribuable à d'autres sources hors site, elle le mentionne pour que le responsable soit approché par le plaignant directement.

Nous considérons que l'encadrement actuel est suffisant.

Veuillez agréer Madame Jobin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominic Provost
 Directeur général